

CONSTRUISONS UNE BONNE ANNÉE 2014

EDITO

L'année 2013 aura été sombre pour le monde du travail.

En effet, la loi de sécurisation de l'emploi a permis de détruire plus d'emplois que d'en préserver, la nouvelle loi concernant les retraites aussi injuste qu'inefficace... autant de réformes qui accroissent les inégalités et portent atteintes au pouvoir d'achat et à l'emploi.

A l'argument du « coût du travail » qui s'inscrit dans une bataille idéologique visant à opposer et culpabiliser les salariés, retraités et privés d'emplois, la CGT entend répondre en faisant la démonstration que le travail créé de la richesse et qu'il faut la répartir autrement.

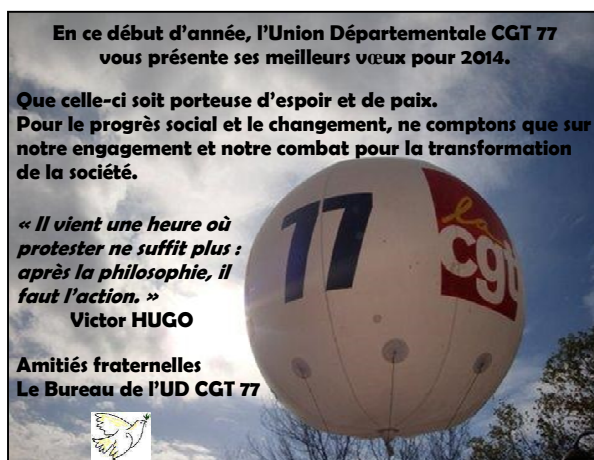
En effet, en 30 ans la richesse créée par le travail a été multipliée par 4. La part revenant aux salaires a baissé de 10 % et les dividendes versés aux actionnaires, multipliés par 13.

Le problème de l'économie française c'est la captation toujours plus grande par les actionnaires, des richesses créées par le travail : **c'est le coût du capital.**

Pourtant le gouvernement porte l'idée que libérer le patronat de l'impôt et des cotisations sociales, c'est permettre la création d'emplois.

En ce sens, un pacte de responsabilité est sur les rails, nouvelles façons d'é luder la nécessité du contrôle des exonérations des cotisations sociales et fiscales qui s'élèvent à 200 milliards d'euros en 2013.

Le matraquage médiatique et idéologique autour du « coût du travail », asséné à longueur de journées par Pierre HOLLANDE et



En ce début d'année, l'Union Départementale CGT 77 vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Que celle-ci soit porteuse d'espoir et de paix. Pour le progrès social et le changement, ne comptons que sur notre engagement et notre combat pour la transformation de la société.

« Il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action. »

Victor HUGO

**Amitiés fraternelles
Le Bureau de l'UD CGT 77**



François GATTAZ, démontre que ces derniers ne comptent pas laisser s'installer le débat autour du coût du capital que la CGT entend mener. Aussi, relevons le défi et élevons les consciences.

Portons ensemble la nécessité d'aller chercher du côté du capital les richesses qui manquent pour atteindre le bien être des populations.

Cela passe en premier lieu par l'augmentation des salaires et une fiscalité plus juste pour financer des services 100 % publics de proximité, indispensables pour les populations.

La recrudescence des luttes en décembre et janvier, que ce soit à l'ADSEA, au Conseil Général, à la SAM, aux Impôts, à la Poste de Bray, à SOGEA IDF, Kuehne & Nagel, ou à Corning, démontre une volonté des salariés d'en découdre.

La victoire des postiers de Bray-Sur-Seine, en grève durant 12 jours dans l'unité suivie par plus de 90 % du personnel, démontre que la lutte est utile.

A la lumière de ces luttes, ne doutons pas de nos capacités de mobilisation.

L'Union Départementale vous souhaite une bonne année 2014, de luttes et de victoires pour la paix et le progrès social.

Le Congrès de l'Union Départementale CGT 77 des 12, 13 et 14 mai prochains à Nangis sera l'occasion de poursuivre de décider et d'intensifier nos actions.

Je vous y donne rendez-vous.

Patrick MASSON

Membre du Bureau de l'UD CGT 77

Le Journal de l'UD CGT 77

15, rue Pajol

77007 Melun Cedex

Tél. 01.64.14.26.77

Fax 01.64.14.26.81

E-mail udcgt77@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

Jean Louis CHOMET

Comité de rédaction :

La direction de l'UD CGT 77

Impression : UD CGT 77

Commission paritaire : 0515 S 07367

Prix de vente au numéro : 0 € 76

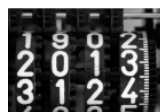
Mensuel

Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Orga—Vie Syndicale
Page 3	Congrès
Page 4	Pub NVO
Encart	60ème Congrès de l'UD CGT 77



ORGA



Compteurs :

Référence FNI 2011 : **7 848**

FNI 2012 : **7 853**

Bases nouvelles 2013 : **14**

ETATS ORGA

Somme de Nbre	Type		Année	Année		
	Timbre	FNI		TIMBRE		
UL	2011	2012	2013	2011	2012	2013
CHELLES	179	157	89	1 452	1 307	490
COULOMMIERS	285	303	214	2 386	3 088	1 433
MARNE LA VALLEE	2 134	2 090	830	18 077	16 898	5 284
MEAUX	693	603	490	6 125	5 410	3 268
MELUN	1 664	1 804	1 410	15 300	16 346	9 636
MELUN SENART	741	784	424	6 613	7 399	2 777
MITRY MORY	399	284	211	3 311	2 585	1 459
MONTEREAU	749	725	588	7 222	7 230	3 624
NANGIS ET SES ENVIRONS	328	289	225	2 988	3 233	1 638
NEMOURS	288	313	275	2 869	3 045	1 923
PONTAULT COMBAULT	377	376	292	3 040	3 349	1 912
SEINE-ET-MARNE	12	11	2	116	125	22
Total général	7 848	7 739	5 050	69 500	69 715	33 465

A noter que 114 FNI ont été réglés par l'UL de Mitry et ne sont pas encore comptabilisés.

Nous atteindrons 7 853 FNI au minimum en 2012. Les 100 % sont dépassés.

L'exercice 2012 sera clos fin janvier, et sur une très légère progression

Le nombre de syndiqués ne baisse plus !

Ce n'est pas statistique, une courbe sur le mur du bureau de l'orga à l'UD, non, c'est le baromètre réel du rapport de force. La barre est redressée, maintenant attelons-nous à régler les cotisations 2013. Puis, en lien avec le règlement des cotisations, faisons vivre le plan de syndicalisation départemental. 2012, on stabilise, 2013, on redresse et 2014, on progresse...



Rencontre des ULs et Professions du 10 janvier dernier : Du pep's au menu

7 Unions Locales présentes, 2 Professions, ... 16 participants.

Les échanges, fructueux, ont permis de croiser nos pratiques, d'approfondir nos réflexions sur quelques problèmes communs : les individuels et les chômeurs par exemple. Et de commencer...

La première action départementale de syndicalisation se tiendra le 28 janvier prochain à Provins sur la journée.

Les « cibles » sont : la Mairie de Provins, le Lycée Pannevel et l'Hôpital de Provins.

Un tract spécifique « Syndicalisation fonction publique » a été élaboré par le collectif « élection FP ».

Allons semer les graines de la prise de conscience.

« La graine est semée, et, si elle ne meurt... » Gérard Lambert

60^{ème} CONGRÈS DE L'UD... C'EST PARTI !



C'EST QUOI UN CONGRÈS ?

Conformément aux statuts, le congrès de l'Union Départementale à lieu tout les trois ans.

C'est un moment important de démocratie syndicale, pour faire le point de l'activité dans les Syndicats et les Unions Locales du département.

Pour que chaque syndicat donne son opinion sur toutes les questions concernant :

1/ Les intérêts des salariés en Seine-et-Marne, sur notamment :

- Les campagnes revendicatives,
- Les actions à mettre en œuvre,
- Le niveau du rapport de forces,
- Etc...

2/ Le fonctionnement de l'organisation syndicale départementale :

- Les statuts,
- L'élection de la Commission Exécutive (direction de l'UD) :
 - Election du Secrétaire Général
 - Du bureau
 - Du trésorier
- Le vote du rapport d'activité et financier des trois années qui précèdent le congrès,
- Vote du document d'orientation,
- Etc...

C'EST QUOI ÊTRE UN DÉLÉGUÉ ?

Les délégués sont désignés par leurs syndicats conformément aux statuts de l'UD.

Chaque syndicat, section syndicale ou comité local de sans emplois CGT, peut se faire représenter au Congrès par un délégué, plus un délégué de 20 à 50 adhérents, un autre de 51 à 100, encore un de 101 à 200 et au-dessus de 200, c'est un délégué par tranche de 200 adhérents.

Les délégués doivent être porteurs au Congrès, des débats, contributions, décisions et vote des syndiqués et syndicats, dont ils ou elles

détiendront les voix. Ils ne doivent pas simplement être rapporteurs d'un point de vue global d'une majorité mais bel et bien porteurs de l'intégralité des échanges auxquels ils auront participé.

(Vous trouverez dans l'encart spécial 60^{ème} Congrès, un modèle de P.V. d'Assemblée Générale)

Il doit également rendre compte des débats et décisions prises lors du Congrès dans son syndicat, pour une meilleure mise en œuvre de celle-ci.

C'EST QUOI ÊTRE MEMBRE DE LA CE ?

La Commission Exécutive est l'organe de direction de l'Union Départementale entre deux Congrès. Les candidats à la CE doivent être présentés par leurs syndicats et sont élus lors du Congrès de l'UD pour trois ans. Chaque candidature est un engagement individuel dans le cadre d'un mandat collectif.

Ils sont les garants de la mise en œuvre et du suivi des décisions prises lors des Congrès, qu'ils soient confédéraux, régionaux ou départementaux et de toutes celles prises lors des Comité Généraux, Assemblées Départementales et Commissions Exécutives.

Ils ont le rôle de direction et sont les premiers animateurs de l'activité en territoire. A ce titre, ils doivent impulser et coordonner l'activité CGT en développant les solidarités dans leurs syndicats et les structures CGT de Seine-et-Marne.

La Commission Exécutive est bien une instance démocratique de propositions et de décisions grâce à l'implication de chacun(e) de ses membres.



PARUTION
LE 27 JANVIER 2014

6€
au lieu
de ~~6,50€~~

LES  www.vo-impots.com
 + Guide des frais réels
 + Courriers types
 + Actualités de dernière minute
 + Simulateur de calcul
 ▶ Code d'accès au site OFFERT dans ce magazine !



NOTES
 ▶ Qui paie plus ? Qui paye moins ?
 ▶ Ce qui change pour vous : le quotient familial, abattements...
 ▶ Dossier : l'impôt du contribuable et un système fiscal plus efficace.



Bon de commande VO Impôts 2014

Fédération

(Ecrire en lettres capitales, merci)

SOCIÉTÉ

(à préciser si nécessaire à l'expédition)

Passez votre commande*

Code article 03140117 / Prix unitaire : 6€

Nbr. ex. x 6€ = €

Ci-joint :

Chèque n°

Banque

A l'ordre de La Vie Ouvrière

* Les invendus ne sont pas repris

NOM

PRENOM

N° RUE

CODE POSTAL VILLE

TÉL FIXE

TÉL PORTABLE

COURRIEL

Vous pouvez aussi commander sur www.nvo.fr

Code origine : EMAIL14

BON DE COMMANDE À ADRESSER À : Nouvelle SA La Vie Ouvrière - Case 600

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex. Tél. : 01 49 88 68 50 - 01 49 88 69 60 / Fax : 01 49 88 68 66

Suivez l'actualité de la VO Impôts et de la NVO sur Facebook et Twitter

